

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75 du 15 janvier 1964:

n° 75

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

15 janvier 1964

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1964

Date du numéro

31 janvier 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement du premier semestre 1964 : Pour le grade d'adjudant-chef : L'adjudant Ali Adou, mle 931, de la 2e Compagnie. Pour le grade de sergent-chef les sergents : Ismaël Djama, mle 1705, de la 3e Compagnie on Houmal Ali, mle 2250, de la 1re Compagnie ; ee. Miguil Dirir, mle 1781, de la 2e Compagnie; Rouffa Garkala, mle 2299, de la 3e Compagnie ; Hassan Ali Ganta, mle 2096, de la 4e Compagnie. Pour le grade de sergent, les caporaux : Hassan Hamad, mle 2361, de la 2e Compagnie; Gona Ibrahim, mle 2277, de la 1re Compagnie; Hamed Mohamed, mle 2448, de la 2e Compagnie: Mahamoud Hassan, mle 2338, de la 3e Compagnie. Sont nommés à compter du 1er janvier 1964 : Pour le grade d'adjudant-chef : L'adjudant Ali Adou, mle 931, de la 22 Compagnie. Pour le grade de sergent-chef, les sergents : Ismaël Djama, mle 1705, de la 3e Compagnie; Houmal Ali, mle 2250, de la 1re Compagnie; Miguil Dirir, mle 1781, de la 2e Compagnie ; Rouffa Garkalla, mle 2299, de la 3e Compagnie. Pour le grade de sergent, les caporaux : Hassan Hamad, mle 2361, de la 2e Compagnie; Gona Ibrahim, mle 2277, de la 1re Compagnie.